

ESSONNE (91)
LES ULIS
Quartier Ouest (ZUS - Liste prioritaire ANRU)
Les Amonts

Le dispositif commercial existant

Nature et composition

- Plots commerciaux indépendants, accueillant 8 boutiques (1 fermée) dont 1 supérette à l'enseigne SITIS et La Poste implantée en 2006
- La clientèle est essentiellement de proximité, l'absence d'un axe routier d'importance ne favorisant pas une clientèle de passage. Cependant la présence d'un équipement scolaire à proximité peut attirer une clientèle extérieure

Atouts et difficultés de l'espace commercial

- Une offre de première nécessité confortée par la présence d'une supérette SITIS qui constitue une locomotive attractive
- L'aspect dégradé du site, une mauvaise orientation des vitrines, un sentiment d'insécurité marqué, le manque de stationnement sont autant de freins à la fréquentation de ce pôle.
- Présence d'un important marché 3 fois par semaine
- L'intensité de l'environnement commercial ne favorise pas sa fréquentation.

Le quartier, la ville

Contexte sociodémographique

- Un quartier d'habitat social de 14 028 habitants
- Un taux de chômage de 12,80 %, un taux de RMI de 15,2 %

Environnement urbain

- Pôle mixte de proximité : équipements publics (peu lisibles) et commerces
- Présence d'équipements culturels, éducatifs et sportifs
- Espaces extérieurs avec des cœurs d'îlots repliés et des voies en impasse
- 1 polarité à l'échelle de la ZUS

La restructuration urbaine projetée

Projet ANRU

- Un PRU en cours (convention signée le 11/09/2006, avenant simplifié le 01/11/2008)
- Renforcer la diversité sociale et améliorer l'attractivité territoriale
- Qualifier et revaloriser l'espace public
- Diversifier et améliorer l'offre de logements

Intervention sur le tissu commercial

- Restructuration du centre commercial des Amonts en organisant le linéaire commercial de façon plus lisible
- Implantation des commerces en rez-de-chaussée d'immeubles
- Mise en place de stationnement en ligne

Conclusions et préconisations

- Localisation sur dalle qui limite la lisibilité et l'accessibilité de l'équipement
- Pôle à faible attractivité, replié sur lui-même et au bâti dégradé

→ Une remise à niveau qui doit favoriser un regroupement et une réorganisation des commerces autour de la Poste et de la supérette

Photographie de l'équipement :



